

Contrat de Ville - Volet Emploi - Programme 2000

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Economie-Emploi-Tourisme, d'attribuer les subventions suivantes au titre de la première programmation du volet Emploi du Contrat de Ville pour l'année 2000 :

- Comité de quartier Rosemont Saint- Ferjeux pour l'action d'accompagnement à l'Emploi : 6 300 F à prélever sur le crédit inscrit au compte 92.90.6574.30200

- Intermed : Entretien Conseil - diagnostic accompagnement : 50 000 F à prélever sur le crédit inscrit au compte 92.523.6574.30200

- CIDF (Droits des Femmes) Groupe de Parole : 20 000 F à prélever sur le crédit inscrit au compte 92.90.6574.30200

- FRATE : Dispositif de lutte contre la discrimination : 100 000 F sur le compte 92.90.6574.30200 alimenté par un prélèvement d'égale somme sur le crédit des dépenses imprévues, chapitre 938 inscrits au budget primitif 2000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à la majorité, deux Conseillers votant contre.

Récépissé préfectoral du 11 juillet 2000.